



## Serveuse de restaurant incommodée par tabagisme passif en terrasse ouverte

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 6 mai 2014

---

Bonjour,

Existe-t-il à l'heure actuelle un projet de loi ou de pétition visant à interdire totalement le tabac sur les terrasses de restaurant (donc même ouvertes) ? À l'heure actuelle l'interdiction de fumer ne s'applique qu'aux terrasses fermées. Or, sur les terrasses ouvertes, lorsque 70 % des tables fument, comme bien évidemment les gens ne se déplacent pas et restent tous assis au même endroit, l'air est irrespirable. Je suis serveuse et j'en ai plus que marre de rentrer chez moi avec des maux de gorge qui durent plusieurs jours pour avoir servi quelques heures en terrasse.

Merci d'avance pour votre réponse,

Très cordialement

Séryssia

### Réponse :

Un [sondage effectué en 2011 par l'institut HARRIS Interactive](#) pour DNF confirmait que l'immense majorité des Français souhaiterait être protégée de la fumée de tabac dans ces circonstances. C'est le prélude à une analyse plus sérieuse de la situation par le parlement ou par le gouvernement. Ne négligez pas d'en parler le plus souvent possible, et notamment lorsque vous vous trouvez face à une terrasse de café envahie par la fumée.

DNF se trouve malheureusement très isolée dans cette démarche et ne dispose pas de suffisamment de témoignages de personnels de ces établissements exposés à la fumée de tabac pour espérer être entendu par les parlementaires.